Union syndicale Solidaires SUD PTT

Bonneuil PFL

Remorques double-pont

SUD met son véto

Oct.2018

■ Depuis l'incident très grave du 16 mai, SUD n'a eu de cesse d'alerter la direction sur le danger que représentaient les remorques double-pont ■ La direction s'est vu imposer des contrôles drastiques par la CRAMIF ■ La Poste a été dans l'obligation de se mettre en conformité avant d'envisager leur remise en service ■ La liaison BONNEUIL-BORDEAUX reprenait dans les deux sens le 24 septembre ■ A peine 8 jours après la remise en circulation, trois nouveaux incidents survenaient ■ Les représentants SUD ont donc décidé, de convoquer un CHSCT extraordinaire !

Retour sur les faits...

Un grave incident est survenu le 16 mai sur une remorque double-pont quand le pont supérieur s'est affaissé sur plusieurs dizaines de centimètres, alors qu'il était chargé. Le CHSCT s'est saisi de cet évènement qui aurait pu être dramatique. Son obstination, ainsi que l'intervention de notre représentant à la commission nationale santé et sécurité au travail, a permis qu'une enquête approfondie soit diligentée. Après expertise, 24 points de non-conformité étaient relevés. La Poste a donc été dans l'obligation de mettre en conformité l'ensemble des remorques double-pont de son parc, avant d'envisager leur remise en circulation.

Des dysfonctionnements persistants

Les conclusions de l'enquête démontrent que l'incident était lié à une rupture de 2 câbles, dûe à l'usure. Suite à l'incident, un plan d'action prévoyait des actions en deux temps. L'une à court terme visant à sécuriser l'assise et à stabiliser le pont supérieur sur les taquets (crémaillères) créés à cet effet, et la modification des voyants lumineux attestant que le pont est en position sécurisée. L'autre, à plus long terme, visait à formaliser leur conformité par rapport à une directive machine existante. Pour autant, malgré le peu de remorques vérifiées et remises en service, des incidents subsistent toujours (un en nuit et deux en jour en à peine 10 jours !). Et pas plus tard que jeudi dernier, le camion de Bordeaux n'a pas pu être déchargé car le pont supérieur est resté bloqué !

Convocation d'un CHSCT "extraordinaire" !

Malgré les propos rassurants de la direction, il apparaît clairement que BONNEUIL est le "terrain d'essai" pour tester le rétrofitage des remorques double-pont avant leur remise en route sur le plan national. D'ailleurs, de l'aveu même de la direction, il faut s'attendre à d'autres incidents ! Pour les représentants du CHSCT, militants SUD, c'est inacceptable. C'est pourquoi, ils ont demandé la convocation d'un CHSCT "extraordinaire" qui a eu lieu le 11 octobre. A cette occasion, ils ont exigé un vote sur l'arrêt des double-ponts. La directrice, a, dans un premier temps, refusé le vote. Il aura fallu une "suspension de séance" pour qu'elle se renseigne et s'aperçoive que ce n'est pas elle qui "dirige" le CHSCT. Les représentants du personnel ont alors voté à l'unanimité : **l'arrêt définitif des double-ponts sur BONNEUIL PFL**. Même si cet avis n'est que consultatif, il permet de garder des traces écrites en cas de nouvel incident. La balle est maintenant dans le camp de la direction !

Et maintenant, on fait quoi ?

Depuis juin 2018, nous n'utilisons plus de véhicule double-pont sur la plate-forme (à part la liaison Bordeaux remise en service il y a 3 semaines) et cela n'a aucune incidence sur le courrier (pas de restes à quai). Aussi, rien ne justifie la nécessité de ce type de véhicule, si ce n'est de servir de "cobayes" pour la remise en route des double-ponts sur le territoire national, notamment au colis pour la période (56 remorques).

Et ce n'est pas l'intervention, lors d'une CDSP locale, d'un syndicat maison (qui va à l'encontre de la position de sa fédération) félicitant la direction pour l'amélioration des conditions de travail sur ces remorques qui va changer la donne ! Pour SUD, il n'y aucune raison que le personnel perde sa vie à la gagner.

Ne nous résignons pas, relevons la tête !

Il n'y a que les combats qui ne sont pas menés qui sont perdus.